

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 43

Artikel: La joie de Noé
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Midi. Je les vois avec bonheur s'inquiéter, non seulement de ce qui peut envoyer leur prochain le plus rapidement possible dans l'autre monde, mais aussi de ce qui est propre à le conserver et à le ragailardir. Une chose cependant gâte mon plaisir, c'est que toute la garnison des forts ne s'emploie pas à l'élevage des porcs et à la préparation des saucisses et des jambons fédéraux. Ce beau privilège ne s'octroie, paraît-il, qu'aux cuisiniers. Ils en sont fiers, et il y a de quoi. Mais il a mis dans un embarras cruel, l'autre jour, une recrue qui en jouissait pour la première fois.

Ce jeune défenseur des forts est un citadin à qui les travaux de banque sont plus familiers que les choses rurales. Etant de cuisine, il reçoit l'ordre de porter les épiluchures aux cochons. Une mitre de chaque main, il se dirige vers les boillons. Comme, au bout d'une demi-heure, il n'était pas de retour, un cuisinier de ses camarades va voir ce qu'il devient. Il le trouve accroupi devant l'auge et se démenant avec une paire de porcs énormes qui poussent des grognements furieux.

— Que diantre fais-tu là ? lui demande-t-il.

— Tu vois, répond le financier en herbe, j'essaie de les démuseler.

— Les démuseler ?

— Mais oui ! Tu vois bien qu'ils ont les narines emprisonnées dans du fil de fer... Ça tient si fort que j'ai bien peur de ne pas pouvoir les en délivrer... Et puis, ils sont méchants comme des tigres ; le gros blanc de droite m'a déjà pincé le bras deux fois...

A ce récit, le camarade faillit rouler à terre à force de rire.

— Hi, hi, hi ! mon pauvre banquier, tu fais le magnin à rebours... hi, hi, hi !... On ferre les porcs, on ne les déferre pas... hi, hi, hi !...

Ce jour-là, la troupe se fit du bon sang pour plus de cinquante francs, aux dépens de la recrue qui démusèle les cochons. V. F.

Chacun son métier. — Un curé confessait un paysan. Le pénitent racontait toute sa vie, le bien, le mal, l'indifférent.

— Ce sont surtout tes péchés qu'il faut avouer, dit le curé.

— Est-ce que je m'y connais, moi ? Je vous dis tout, monsieur le curé ; ma foi, prenez ce qu'il vous faut.

Le président de la commission d'école de ... a écrit l'autre jour, à l'instituteur, la lettre suivante :

« Monsieur le régent,

» Vous me demandez s'il est vrai que vous ne devez point donner de verbes aux enfants à faire chez leur parents vous savez qu'on vous l'a déjà dit avec François M... qui avait assez à leur livres à apprendre et que ces copiages ne faisait que de les faire barbouillés. »

Tous menteurs !

On nous écrit :

« Croiriez-vous que je suis arrivé à une conclusion navrante pour l'humanité : c'est que le mensonge fait partie intime de notre vie, qu'il est à la base de presque toutes nos actions, qu'il ne saurait — microbe indispensable — être éloigné, sans danger, de notre économie morale.

Je mens, tu mens, il ment, nous mentons, vous mentez, ils ou elles mentent.. chaque jour.

Je vais même plus loin : je dis, nous mentons à chaque instant, et cela par curiosité, par politesse, par intérêt, par crainte, par amitié, par goût, par habitude professionnelle ou autre.

Cela est si vrai, si humain, que le Dictionnaire lui-même, impeccable et austère, a prévu les « meneries, mensonges légers, sans conséquence ».

Vous avez bien lu : il y a donc des mensonges sans conséquence !!

Nous mentons par curiosité ? — Sans doute. S'agit-il d'un petit scandale sous roche, d'un secret de famille à découvrir ? — Voyez quelle astuce nous saurons déployer pour arriver à nos fins :

— C'est affreux, chère madame, de penser qu'un jeune homme si bien doué, car il est d'une intelligence rare... de penser qu'il a pu se laisser aller à... Ah ! Je me mets à votre place, chère madame. A-t-il vraiment osé ?...

Et des airs penchés, attendris, tout pleins de componction, avec, peut-être, un pleur à notre paupière :

— Bien triste, chère madame, profondément triste !

J'ai dit que nous mentionnons par politesse. Est-il nécessaire de le prouver ?

... Si les hommes se montraient tels que la nature les a formés — écrivait, il y a quelques années, un collaborateur des *Annales politiques et littéraires*, au sujet de la condamnation à mort de Brière, l'assassin de Chartres, — ils s'inspireraient une mutuelle répulsion. Le propre de la vie sociale est de masquer la bassesse des instincts sous le vernis de la politesse, des égards, des belles manières. Une aimable dissimulation est utile pour entretenir ces rapports. Quand le gros fermier Lubin revenait de la ville et quand M^{lle} Véronique (compromise avec Lubin dans l'affaire Brière) allait à la messe, ils recevaient, en chemin, des coups de chapeau. Ces marques de considération n'étaient peut-être qu'à moitié sincères. Ils en jouissaient néanmoins. Ils en rendaient de semblables à ceux qui les leur prodiguaient. Et, par cet échange un peu mensonger de compliments, fleurissaient à Corancez les grâces de la civilisation.

La paix, parmi les hommes, n'est qu'à ce prix. Soyons indulgents les uns aux autres.

Cette appréciation, prise entre mille, où bassesse rime trop facilement avec politesse, où la dissimulation est traitée — ô dérision ! — d'aimable et d'utile, où l'indulgence est la conséquence directe d'un « échange un peu mensonger de compliments », évoque en moi un des croquis féroceusement humains de Forain.

Et je continue : Oui, nous mentons par intérêt, chaque fois qu'il s'agit de donner le change sur notre valeur morale ou physique, à cet adversaire qu'est notre prochain, car il n'y a guère d'amis en ce monde.

Nous mentons commercialement lorsque nous renchérissons sur la qualité d'une marchandise, dans le but de l'écouler plus rapidement.

Nous mentons par amitié, je le veux bien, lorsqu'au chevet d'un mourant qui nous est cher, nous feignons, sous un visage souriant, de constater un mieux chez le moribond.

Le docteur ment, dans l'intérêt de son client ou de la science, je vous l'accorde, mais il ment lorsqu'il affirme une guérison dont il n'a pas la certitude absolue. Peut-elle l'être du reste jamais ?

L'avocat (je souris en écrivant cette phrase) ment en défendant une cause indigne de son éloquence.

C'est ainsi que, du haut en bas de l'échelle sociale, l'homme ment, chaque jour sinon à chaque heure, et que nul d'entre nous ne peut se vanter d'échapper à cette maladie morale...

Et je me demande avec anxiété ce que deviendrait l'homme, qui, dégagé de toute convention. — tout préjugé, de tout scrupule sentimental, ne mentirait jamais et oserait dire la vérité, toute la vérité ! »

ALCESTE.

Les chansons de nos aïeux.

PORTRAIT DE MARIÉ

Un amant léger, frivole,
D'une jeune enfant raffole ;
Doux regard, belle parole,
Le font choisir pour époux :
Soumis, quand l'hymen s'apprête,
Tendre le jour de sa fête ;
Le lendemain il tient tête...
Il faut déjà filer doux.

Sitôt que du mariage
Le lien sacré l'engage,
Plus de vœux, pas un hommage,
Plaisirs, talents, tout s'enfuit :
En vertu de l'hyménée,
Il vous gronde à la journée,
Baïlle toute la soirée,
Et l'on sait s'il dort la nuit.

Sa contenance engourdie,
Quelque grave fantaisie,
Son humeur, sa jalousie,
Oui, c'est là tout votre bien :
Et pour avoir l'avantage
De rester dans l'esclavage,
Il faut garder au volage
Un cœur dont il ne fait rien.

LE MARQUIS DE LA FÉRANDIÈRE.

Sami Potu et lo tsemin dè fai.

Quand l'ont volliu fèrè dâi tsemin dè fai pè chaotrè, l'a faillu que dâi géomètrès marquavont la pliace iò lo volliavont fèrè passâ.

On dzo que pliantavont leu pequiets, l'arrevont ein drâte ligne dévânt la grandze à Sami Potu. Vo peinsa bin que po on tsemin dè fai n'l'avai pas moian dè bailli lo contor pè derrâi la courtena ; faillai traci adè drâi.

Assebin criârènt Sami.

— Hé ! père Potu, veni vai no z'âovri voutra grandze !

— Que lài volliâi-vo allâ fèrè ?

— Ah ! ma fai, ne fein on traci po lo tsemin dè fai, et dussè passâ quie.

— Dâo diablo !

— N'l'a pas moian autrameint. Et pi d'ailleu vo lài volliâi onco gagni, kâ on payè adrà bin clihè su quoui yè passè.

— Eh bin ne dio pas na, se cein va dinsè, se repond Sami, mâ lo vo dio tot net : ne faut pas vo z'èmaginâ que châi vu restâ dzor et nè po âovri et cota la porta ti lè iadzo que cè tsemin dè fai passèra : n'ai pas lo temps.

A la cougnè.

Abram, lo taupi, n'étâi pas retsè. Le démocrave dein 'na cambusè que n'étâi pas traò granta po réduirè sâi cinq z'einfants. Tota la beinda, père, mère et lài bouèbès, cutsivès dein lo mimo pâilo, et ma fai quand l'aviont teri lo tserriot, on étâi bin prâo cougni per tsi leu.

Onna nè que son pe grand valet étâi restâ avouè la Jeunesse, l'avâi on bocon tserdzi et l'étâi quasu bliet quand rarevâ po se reduirè.

Son père lài fe lo trafi et lài de que l'étâi 'na vergogne de sè conduirè dinsè.

Lo gaillâ ne repond pas on mot tandi que se devît et que sè fourrè eintrémi lè linsus.

Quand son père lài a tot de, que l'a detient lo crâisu, et que s'est assebin met adè lhi ein deseint : « Lo bon Diu sâi avouè no ! » lo vaurèin dè valet n'a-te pas lo toupet dè lài repondrè :

— Ne sein dza bin prâo dinse perquîè !

La joie de Noël. — Tout dernièrement, à l'école du dimanche, M. le pasteur interrogeait ses élèves sur le déluge.

— Lequel de vous, mes amis, peut me dire le sentiment qu'éprouva Noël en voyant que le déluge avait enfin cessé ?

Après un silence prolongé, un bambin lève la main et dit :

— Alors, Noé ouvrit la fenêtre et s'écria : « Charrette ! nous sommes de Berne ! »

(Authentique.)

Distinguons. — Une mère à son jeune fils qu'elle vient de fouetter :

— Crois-moi, Toto, je souffre plus que toi quand tu m'oblige à te punir.

L'ENFANT, *hurlant*. — Oui, mais pas à la même place !

La vie pour un oeil.

L'histoire n'est pas d'aujourd'hui.

Un jeune homme, condamné à mort pour vol, allait être pendu. Il était déjà sous le gibet, lorsqu'une jeune fille se présente et, suivant l'usage d'alors, dans le pays, offre de lui sauver la vie en l'épousant et en payant tous les frais du procès.

Le condamné la regarde un moment, puis, frappant sur l'épaule du bourreau, il lui dit : « Compère, mon ami, allons seulement notre petit train ; elle est borgne. »

Et il monte l'échelle fatale.

Cependant, s'il l'avait voulu, il aurait eu la vie sauve, car le « Coutumier » du Pays de Vaud disait : « Si quelques hommes ou femmes à marier viennent à commettre crimes, pour lesquels ils soient adjugés à mort ; icelle adjudication nonobstant, s'il vient une fille ou un fils, selon le sexe de conjonction, qui n'aurait été marié, requérir à la justice le condamné pour l'avoir en mariage, il lui sera délivré sans prendre mort, et abandonné en liberté et franchise, en restituant à la justice les coustes et missions supportées, sinon qu'ils soient traités à leurs princes ou seigneurs, hérétiques, etc., etc »

Petites annales d'octobre.

1524. — Le samedi 1^{er} octobre 1524, le nommé Claude Rollier, de Villars-Tiercelin, était brûlé vif à Echallens, comme sorcier. Dans sa déposition, il avait raconté que le diable Beelzébut l'avait mordu au doigt près du pouce de la main droite. Il avait, avec ses compagnons qu'il nomme, essayé de faire de la grêle, mais sans succès. Il confessait avoir fait mourir gens et bêtes avec du pousset. J. CART.

1470. — Le 18 octobre, la Thièle, gonflée par des pluies torrentielles qui durèrent quinze jours, déborde avec une extrême violence ; elle emporte les ponts d'Yverdon, pénètre dans la ville, renverse les murailles du faubourg de l'Hôpital, fait crouler la Maison-de-Ville, mine les fondements de plusieurs édifices et se répand dans toutes les rues.

Où la raie ?

A quatre-vingt dix ans, on se console aisément de la perte de ses cheveux ; on en prend moins gaiment son parti à vingt ans. Dame ! la chose est bien naturelle.

Et pourtant que de jeunes gens dont le crâne à nu se fait voir. Cela vient, disent les intéressés, d'un travail trop prolongé à la lumière du gaz, d'avoir longtemps couché dans un lit trop court ; cela « vient de famille », vient de ceci, de cela. D'où que cela vienne, c'est fort déplaisant.

Jadis, la calvitie précoce pouvait faire obstacle à un mariage convenable. Si ce n'est plus le cas aujourd'hui, c'est que bien des demoiselles risqueraient le bonnet de Sainte-Catherine à ne vouloir, pour époux, qu'un Absalon.

Que de jeunes hommes ne peuvent plus au-

* Pousset ou pusset, poudre dont se servaient les sorciers

jourd'hui, que par métaphore, se passer la main dans les cheveux !

Mais, qu'ils se consolent ; un professeur allemand a trouvé le vrai moyen de faire repousser les cheveux.

Ce professeur donne, dans le « Bulletin médical hebdomadaire », le résultat de ses expériences.

Il a constaté que la lumière produite par un courant électrique, conduit à travers deux électrodes en fer, qui sont refroidies d'une façon permanente, au moyen d'un courant d'eau froide, dégage des rayons ultra-violet, d'une action chimique des plus appréciables, et dont le rayonnement provoque, au bout de très peu de temps, une inflammation superficielle de la peau.

C'est par l'application de cette lumière dite « lumière froide de fer », que le professeur a réussi à vaincre, en un laps de temps très court, un certain nombre de cas de calvitie.

Donc, ne sera chauve, maintenant, que qui le voudra bien.

A la tribune.

C'était dans une assemblée parlementaire. Un orateur venait de présenter une proposition qui avait fait éclater une véritable tempête

M. R*** s'élança à la tribune. — Messieurs, s'écrie-t-il d'une voix émue, si j'ai mis quelque insistance à demander la parole, c'est que depuis longtemps j'éprouve un besoin...

Un éclat de rire accueille cette révélation. L'orateur ne se trouble pas et reprend : — Un besoin qui probablement est partagé par toute l'assemblée.

L'hilarité reprend de plus belle. De sa place, un député crie : — Allez et revenez vite ! Ce fut le coup de grâce.

Concluez, messieurs !

A la suite d'un pari sur la question de savoir lequel du sexe fort ou du sexe faible était le plus adonné à la vanité, deux messieurs, en compagnie de témoins, allèrent se poster devant un magasin de glaces — c'était dans une grande ville — afin d'observer attentivement tous les passants. Il s'agissait de noter le nombre des hommes et des femmes qui s'arrêteraient pour s'admirer dans les glaces exposées.

Voici le résultat d'un après-midi : Sur 7500 passants, 3920 se sont arrêtés, savoir 2230 hommes et seulement 1690 femmes.

« Qui n'en veut pas est un gredin ! »

La maison Burnens et Sudheimer, à Lausanne, a édité, d'après des compositions originales de Louis Curtat, dessinateur, à Paris, une série de six cartes postales, illustrant la fameuse chanson de Victor Ruffy : « La Géographie du canton de Vaud ».

On y voit Payerne et son petit salé ; Moudon et ses oies ; Avenches et ses enfants d'Israël ; Lausanne, avec sa cathédrale ; Cully, dont Bacchus est bourgeoise ; Lutry et sa cave ; Montreux où fleurissent le maïs et la pompe à feu ; le Pays-d'Enhaut, berceau des belles femmes et du beau bétail ; Vevey, avec la Tour Saint-Martin ; Echallens, où n'a pu encore se fixer le Talent ; Morges, aux grandes rues désertes, etc.

Le dessin artistique et spirituel est l'amusant commentaire des couplets, et les cartes ont été tirées avec soin par la maison Corbaz et Cie, à Lausanne.

Cette jolie série aura certainement le plus vif succès. Elle le mérite.

Sur le chemin de la mort. — Un condamné s'en allait au supplice.

Né protestant, il s'était ensuite fait catholique et, arrivé au seuil du tombeau, se demandait dans quelle religion il voulait mourir.

Et comme il faisait part de sa perplexité au gendarme qui l'accompagnait :

— Eh ! que vous importe ! répliqua celui-ci, elles promettent toutes les deux la vie !

Soupe à la Tourangelle.

(6 personnes.)

(40 minutes.)

Éléments : 250 gr. de haricots verts, 2 dl. de flageolets cuits, 1 1/2 litre de bouillon, 50 gr. de beurre, une petite cuillerée de farine, 6 gouttes d'« Arome Maggi », une pincée de pluches de cerfeuil.

Opération : Haricots verts fraîchement cueillis ; effilez-les bien et cuisez-les vivement à l'eau salée. Faites un roux blanc avec 25 gr. de beurre et la farine (15 grammes), mouillez avec un demi-litre de bouillon et remuez jusqu'à l'ébullition. Aussitôt les haricots verts cuits, égouttez-les et les mettez dans la sauce préparée ; joignez les flageolets cuits ou des haricots blancs. Laissez mijoter 20 minutes ; passez au tamis. Délayez la purée avec le reste du bouillon, chauffez jusqu'à ébullition et finissez la soupe, hors du feu, avec l'« Arome Maggi » et le complément du beurre (25 gr.). Ajoutez les pluches de cerfeuil.

(La Salle à manger de Paris.)

LOUIS TRONGET.

Passe-temps.

Problème du 1^{er} octobre. — Réponse : En se rendant au cercle la personne en question avait 2000 francs.

Nous avons reçu 22 réponses justes. La prime est échue à « Rose », restaurant Dézaley, Zurich.

Encore un problème. — Une personne joue aux petits chevaux. Elle expose, le premier coup, 2 fr. et les perd ; le second coup, 4 fr. et les perd aussi ; le troisième coup, 8 fr. qu'elle perd encore. Elle continue ainsi jusqu'au 10^e coup, où, enfin, elle gagne.

En somme, a-t-elle gagné ou perdu ? Et combien ?

Tout lecteur du « Conteur » a droit au tirage au sort pour la prime.

THÉÂTRE. — Salle comble, jeudi, à la première représentation de **Oiseaux de passage**, 4 actes de Donnay et Descaves. — Mise en scène et interprétation hors ligne. Succès tel que M. Darcourt a décidé de donner le même spectacle **jeudi prochain**.

Dans cette pièce, les auteurs mettent en conflit, sans en rien conclure, d'ailleurs, les opinions révolutionnaires des nihilistes russes avec les préjugés conservateurs de notre monde bourgeois. Les applaudissements sont allés plus aux artistes et aux scènes sensationnelles du drame qu'aux idées subversives dont il est empreint. Le nihilisme peut s'acclimater en Russie, où il y a tant à réformer ; chez nous l'application de ses violentes théories ne s'impose guère.

Demain, dimanche, **Les Deux Gosses**, l'immense succès. — On refusera du monde, sans doute. B.

Retraite des Japonais. — Après une glorieuse campagne, les Japonais se sont retirés en bon ordre devant *Lahury, réserviste*, qui a pour lui tous les rieurs. Depuis hier, vendredi, il s'est emparé des positions abandonnées par les Japonais et paraît y vouloir tenir longtemps. Il est fortement secondé par de nouvelles et très intéressantes attractions.

C'est du *Kursaal* qu'il s'agit.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.